



UNOWAS Magazine

Ensemble pour la Paix

Magazine trimestriel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

L'accès à l'éducation, une priorité politique





UNITED NATIONS OFFICE
FOR WEST AFRICA
AND THE SAHEL

BUREAU DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
ET LE SAHEL



CAMEROON-NIGERIA
MIXED COMMISSION



COMMISSION MIXTE
CAMEROUN-NIGERIA

A lire dans ce numéro



EDITO - L'accès à l'éducation, une priorité politique



L'éducation, une priorité politique



« Je recommande de veiller à ce que la protection de l'enfance soit au cœur de tous les processus décisionnels » - Interview Virginia Gamba



La petite Juliette garde l'espoir de devenir enseignante



Hadizatou Mint Ziddou : « Une nation sans éducation est une nation sans avenir ni développement » - Portrait



UNOWAS œuvre pour une participation accrue des femmes aux processus politiques et de consolidation de la paix



Leonardo Santos SIMAO

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef de l'UNOWAS/CNMC

L'accès à l'éducation, une priorité politique

« L'éducation, en plus d'être un droit humain fondamental, est la voie qui permet à chacun d'aller vers un avenir meilleur, dans un monde plus pacifique et tolérant. » avait déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, lors de la célébration de la journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques, le 9 septembre dernier.

Mais la situation de l'éducation en général reflète une réalité alarmante : 224 millions d'enfants et de jeunes ont un besoin urgent d'être aidés sur le plan éducatif en raison de conflits armés, et 72 millions d'entre eux sont complètement déscolarisés.

Notre région, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel n'est pas épargnée. Au contraire.

Les conflits armés, les attaques terroristes et les multiples crises qui y perdurent affectent sévèrement les élèves, les enseignants, le personnel éducatif et les écoles, et privent les enfants et les jeunes de leur droit fondamental à l'éducation.

Plus de 10.000 écoles ont été fermées et des millions d'enfants ont été déscolarisés à cause de la détérioration de la situation sécuritaire et les attaques répétitives contre les écoles,

notamment au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Ce constat, sombre et triste, exige de nous tous une mobilisation accrue et un engagement sans faille. Car, l'éducation- des enfants et des jeunes- ne peut être considérée comme un sujet secondaire. Elle doit être placée au cœur de l'action et des objectifs des gouvernements de la région comme la priorité politique.

Saisi par cette question majeure, le Conseil de sécurité des Nations Unies, à travers sa résolution 2601(2021), et la déclaration sur la sécurité dans les écoles condamnent ces attaques contre l'éducation et exhortent les parties au conflit et les gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder le droit à l'éducation, conformément aux objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les gouvernements, les organisations locales de la société civile, les organisations internationales et régionales continuent, malgré la complexité de la situation, de fournir des efforts inlassables pour assurer la protection des écoles et l'accès des enfants à l'éducation.

Afin de contribuer à cet effort, UNOWAS, en coordination avec ses partenaires du système des Nations Unies et ceux de la sous-région, a pris l'initiative d'organiser, le mois de novembre dernier, un colloque sur la « Résolution du Conseil de sécurité 2601(2021) : le nexus entre la sécurité, l'accès à l'éducation et la gouvernance dans le Sahel central et en Afrique de l'Ouest. »

Au-delà de la nécessité de placer la question de l'impact de l'insécurité sur l'éducation au centre des préoccupations politiques et non pas- uniquement- humanitaires, l'objectif de cette initiative était-entre autres- de contribuer à l'accélération de la mise en œuvre de la résolution 2601(2021) du Conseil de sécurité des Nations Unies et de la déclaration sur la sécurité dans les écoles , et de fournir des recommandations concrètes qui permettent de protéger l'accès des enfants à l'éducation.

Le message phare qui avait été délivré par les participants au sortir de deux jours de travaux confirme l'urgence et l'importance que nous devons- tous ensemble- attacher à cette question.

« Les enfants d'aujourd'hui sont les décideurs de demain et l'éducation ne peut pas attendre, » ont-ils déclaré.

U N O W A S

-  UNOWAS, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a été établi en 2002 en tant que mission politique spéciale régionale du Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix (DPPA) des Nations Unies.
-  UNOWAS est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.
-  UNOWAS met en oeuvre le mandat donné par le Conseil de sécurité pour prévenir les crises et des conflits à travers un rôle actif dans la diplomatie préventive, les bons offices, et la médiation politique.
-  Le mandat d'UNOWAS couvre 15 pays : Bénin, Burkina Faso, Cabo-Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
-  UNOWAS travaille en étroite collaboration avec les différentes entités des Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux, notamment la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée, le Groupe des Cinq pour le Sahel et l'Union Africaine, pour consolider la paix et prévenir les conflits.
-  UNOWAS soutient les 15 pays dans leurs efforts pour consolider la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et l'intégration du genre dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits.
-  UNOWAS soutient les institutions sous-régionales et les États dans leurs efforts à faire face aux menaces transfrontalières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la sous-région. UNOWAS contribue également à l'analyse et l'évaluation de l'impact du changement climatique sur la sécurité et la stabilité dans la sous-région.
-  UNOWAS contribue à la mise en oeuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) pour soutenir les pays du Sahel à faire face aux multiples défis sécuritaires, de développement, la gestion des effets du changement climatique et la promotion du développement durable.
-  Le Représentant spécial du Secrétaire général est également le Président de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria (CMCN), créée pour faciliter la mise en oeuvre de l'arrêt rendu en 2002 par la Cour internationale de justice (CIJ) sur le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria.
-  La CMCN appuie le travail de démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Elle soutient la réponse aux besoins des populations affectées par les travaux de démarcation. Depuis sa création, la CMCN a démarqué 2050 km sur un tracé de frontière estimé à 2100 km et a construit 2213 bornes frontières sur un total estimé à 2969.

RSSG Simão à la 64ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Leonardo Santos Simão, a participé à la 64ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Abuja le 10 décembre 2023. M. Simão a souligné l'importance de poursuivre le dialogue et l'engagement avec les pays en transition pour un retour à l'ordre constitutionnel. « La situation actuelle au Niger reste sans doute l'évolution politico-sécuritaire la plus préoccupante qui a eu un impact sur la paix et la sécurité au Sahel avec des implications pour l'ensemble de la région », a-t-il averti. Il a également souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour s'attaquer « aux problèmes économiques tels que la redistribution inéquitable des ressources ; le chômage, en particulier chez les jeunes ; et d'autres formes de marginalisation socio-économique des personnes vulnérables, y compris les femmes.

Le Représentant spécial Simão visite Alger



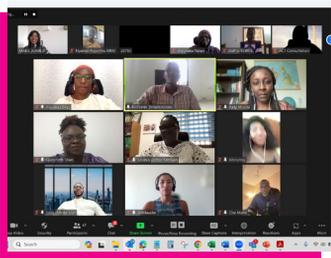
Le Représentant spécial Simão a effectué une visite de travail à Alger, du 29 au 30 octobre 2023. L'objectif de cette visite était de faire le point sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel, notamment au Mali et au Niger, et d'échanger sur les perspectives de règlement politique de ces crises. M. Simão a été reçu en audience par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, avec lequel il s'est entretenu sur les derniers développements au Mali et au Niger, et sur la nécessité d'explorer tous les moyens permettant de favoriser une solution politique durable dans ces pays. Le Représentant spécial a salué le rôle vital que joue l'Algérie dans la consolidation de la paix et la stabilité dans la région du Sahel, et a réitéré l'engagement et la disponibilité des Nations Unies à travailler avec l'Algérie et les partenaires de la sous-région pour sauvegarder la paix et la stabilité dans la région du Sahel.

UNOWAS soutient l'Association des Barreaux de l'Afrique de l'Ouest



Dans le cadre de ses engagements continus pour aider à revitaliser WABA à réorganiser ses organes et ses membres pour lui permettre de tirer parti de son expertise et de contribuer à trouver des solutions durables à certains des défis complexes auxquels la région de l'Afrique de l'Ouest est confrontée, et conformément à son objectif stratégique de soutenir les efforts régionaux pour améliorer la gouvernance démocratique, le respect de l'état de droit et des droits de l'homme, UNOWAS a accueilli le 20 novembre, un séminaire virtuel de WABA pour discuter des amendements nécessaires au cadre juridique et institutionnel de l'Association. S'adressant aux participants, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão, a encouragé l'Association des Barreaux de l'Afrique de l'Ouest et les associations d'avocats à renforcer leurs efforts pour consolider la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme, essentiels à la paix et à la stabilité dans une sous-région qui fait face à des défis politiques et sécuritaires.

« Exploiter la technologie pour lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel »



Le 7 décembre, UNOWAS, ONU Femmes et WANEP ont organisé une session de renforcement des connaissances axée sur « Exploiter la technologie pour lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel », afin de souligner l'importance de la technologie dans la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits. Le forum a réuni 65 participants, dont des praticiens, des représentants de la société civile et des experts de divers secteurs. Les résultats de la session ont mis en évidence les défis liés à l'exploitation de la technologie, tels que la fracture numérique et les limitations juridiques, tout en proposant des recommandations spécifiques comme feuille de route pour utiliser efficacement l'innovation numérique pour lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits et la violence basée sur le genre.

La Commission Mixte Cameroun-Nigeria en Action

Activités

Réalisations

Faciliter le retrait des troupes et le transfert d'autorité dans la zone du lac Tchad, le long de la frontière terrestre et dans la presqu'île de Bakassi

La CMCN a facilité le transfert pacifique de l'autorité de Bakassi au Cameroun par le biais de l'Accord de Greentree, conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.

Délimitation de la frontière terrestre et délimitation de la frontière maritime entre les deux pays

2 050 kilomètres de démarcation ont été enquêtés et approuvés par le Cameroun et le Nigeria sur un total d'environ 2 100 kilomètres.

Délimitation de la frontière maritime conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.

Sur un total of 2696 piliers à mettre en place, 1673 bornes ont déjà été construites et placées.

Répondre aux besoins des populations locales dans les zones frontalières affectées par les activités de démarcation

La CMCN, en liaison avec des partenaires, a développé des programmes en faveur des populations pour atténuer les impacts causés par la démarcation.

Faire des recommandations sur le renforcement de la confiance afin de promouvoir les opérations de coopération transfrontalières

La Commission mixte a également approuvé les recommandations de coopération transfrontalière sur les gisements d'hydrocarbures à cheval sur la frontière maritime.

L'éducation, une priorité politique

En Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Sahel Central, des milliers d'enfants et de jeunes n'ont pas accès à l'éducation à cause de la recrudescence des conflits armés et de l'insécurité. Un constat d'autant plus alarmant que les experts, réunis lors du colloque annuel organisé par UNOWAS les 21 et 22 novembre derniers sur le nexus entre la sécurité, l'accès à l'éducation et la gouvernance au Sahel central et en Afrique de l'Ouest, ont appelé les acteurs nationaux et régionaux à placer l'éducation au centre de leurs priorités politiques.



Écoliers dans une salle de classe, Sierra Leone © Photo : Annie Spratt- Unsplash

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde, » écrivait Nelson Mandela dans son livre autobiographique *Un long chemin vers la liberté*. Nous pourrions, sans galvauder le sens, reformuler et contextualiser cette citation de l'homme le plus célèbre du monde, symbole de la lutte contre le racisme et pour la paix, en disant que l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le Sahel et l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique tout entière.

Aujourd'hui, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont résolument besoin de retrouver le chemin de la paix et de la prospérité. Cela passe, entre autres, -et inévitablement- par la mise en place de systèmes éducatifs performants, dans un environnement

d'apprentissage sain et pacifié. D'ailleurs, l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°4 souligne que l'éducation est un élément essentiel d'une société démocratique et durable, qui permet de former des citoyens actifs et d'encourager leur développement personnel. L'éducation est un droit humain, que les autorités nationales et la communauté internationale ont le devoir de respecter, protéger et satisfaire, y compris dans les situations d'urgence et de crise.

Au Sahel, plus particulièrement, l'insécurité persistante caractérisée par des attaques récurrentes contre les populations et les infrastructures, notamment les écoles, a un effet dévastateur sur l'avenir de plusieurs millions d'enfants et de jeunes. En mars

2023 déjà, l'UNICEF tirait la sonnette d'alarme sur le sort de dix millions d'enfants qui avaient besoin d'une aide d'urgence. Au mois de novembre 2023, il était estimé que plus de 9.130 écoles sont restées fermées en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel central, soit parce qu'elles ont été directement visées, soit parce que les enseignants ont fui, soit parce que les familles ont été déplacées ou craignaient d'envoyer leurs enfants à l'école.

Accélérer la mise en œuvre de la Résolution 2601

Partant de ce constat, UNOWAS, en accord avec son rôle et son engagement dans la prévention des conflits, et la consolidation de la paix et de

stabilité, a organisé un colloque sur la « Résolution du Conseil de sécurité 2601(2021) : le nexus entre la sécurité, l'accès à l'éducation et la gouvernance dans le Sahel central et en Afrique de l'Ouest ». Cette rencontre a été organisée en collaboration avec plusieurs partenaires régionaux : la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UNICEF, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), l'Organisation Internationale des Migrations, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), UNWOMEN, UNESCO, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé (CAAC), le Global Coalition to Protect Education against Attacks (GCPEA) et la coopération italienne (COOPI). Elle avait pour objectifs de sensibiliser les différents acteurs sur l'impact de l'insécurité sur l'éducation et sur la gouvernance dans la sous-région et de contribuer à l'accélération de la mise en œuvre de la résolution 2601 qui appelle à la protection du droit à l'éducation en situation de conflit.

Cette Résolution qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, en 2021, souligne les liens entre l'éducation, la paix et la sécurité. Les membres du Conseil de Sécurité ont demandé que des mesures préventives et correctives soient prises d'urgence pour assurer l'égalité d'accès à l'éducation dans les situations de conflit armé. Par ailleurs, la résolution exhorte toutes les parties à un conflit armé à respecter le caractère civil des écoles et établissements d'enseignement, conformément au droit international humanitaire.

Dans son allocution à la cérémonie d'ouverture du colloque, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão, a déclaré que «

la résolution 2601 (2021) du Conseil de sécurité est un outil d'élaboration juridique et politique révolutionnaire, qui a poussé la question du refus d'accès à l'éducation bien au-delà de la sphère humanitaire. » Le Représentant a ensuite ajouté que la Résolution place l'éducation au cœur du nexus sécurité et gouvernance. « Elle constitue la pierre angulaire et le fondement de l'avenir de la paix et de la gouvernance ainsi que du développement durable de tout espace donné, en particulier au Sahel et dans la région de l'Afrique de l'Ouest, » a-t-il dit..

L'éducation, une priorité politique

Outre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, le processus de l'Union africaine sur l'amélioration de l'éducation à travers l'Agenda 2063, et les recommandations du sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation (TES) de septembre 2022, la Résolution 2601 a servi de base de discussions pour plus d'une soixantaine de participants au colloque, notamment des experts et des praticiens de la gouvernance, de l'éducation en situation d'urgence et de la sécurité, incluant de hauts cadres des ministères de l'éducation, de la défense et des finances des pays de la région, d'organisations non-gouvernementales nationales et internationales, et des représentants de la société civile.

A l'issue des échanges qui ont porté sur les principaux facteurs d'insécurité affectant l'accès à l'éducation et l'objectif d'une éducation de qualité, inclusive et équitable, les participants ont formulé une série de recommandations contenues dans une déclaration finale. Ils ont délibéré sur les initiatives pratiques à adopter pour assurer la continuité de méthodes et mécanismes alternatifs pour une éducation d'urgence au sein des communautés

aux prises avec les défis multiples de l'insécurité dans la sous-région Afrique de l'Ouest et Sahel.

Les participants ont préconisé de faire de l'éducation une priorité politique. Ils ont recommandé d'assurer la continuité de l'éducation par, l'enseignement à distance, la relocalisation des écoles fermées ou à risque dans des zones plus sûres, la mise en place d'écoles mobiles qui suivent les déplacés. Ils ont également recommandé d'amplifier le plaidoyer auprès des Chefs d'État et de Gouvernement de la région et autres décideurs politiques clefs, sous le leadership du Représentant spécial du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique pour une priorisation de l'éducation, notamment en situation d'urgence, sur leurs agendas politiques.

Investir davantage dans l'éducation des enfants et des jeunes est une urgence dans une sous-région où les jeunes de moins de 30 ans représentent 65% de la population. Investir dans l'éducation des enfants et des jeunes constitue une urgence et une priorité politique.



La résolution 2601 (2021) du Conseil de sécurité est un outil d'élaboration juridique et politique révolutionnaire, qui a poussé la question du refus d'accès à l'éducation bien au-delà de la sphère humanitaire.



Déclaration finale

Colloque annuel de l'UNOWAS 2023 Résolution 2601(2021) : le nexus entre la sécurité, l'accès à l'éducation et la gouvernance au Sahel central et en Afrique de l'Ouest

Contexte

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a organisé, à Mbour, près de Dakar, République du Sénégal, les 21 et 22 novembre 2023, son colloque annuel ; celui-ci a porté sur la Résolution 2601(2021) du Conseil de sécurité des Nations Unies portant sur le nexus entre la sécurité, l'accès à l'éducation et la gouvernance au Sahel central et en Afrique de l'Ouest.

Le colloque a réuni une soixantaine de participants, notamment des experts et des praticiens de la gouvernance, de l'éducation en situations d'urgence, et de la sécurité, incluant de hauts cadres des ministères de l'éducation, de la défense et des finances des pays de la région, et d'Organisations non-gouvernementales nationales et internationales, ainsi que les représentants d'Organisations internationales notamment la CEDEAO, l'Autorité du Liptako-Gourma, le Gouvernement du Royaume de Norvège, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en situation de conflit armée (CAAC), l'UNICEF, l'UNHCR, l'UNESCO, le PNUD, l'OIM, le Groupe de travail pour l'Education en situation d'Emergence (WG EiE), la Coalition globale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA), ainsi que COOPI et Plan International.

Le colloque s'est tenu dans un contexte de forte recrudescence des conflits armés et de l'insécurité dans la région du Sahel central et de l'Afrique de l'Ouest. Cette situation impacte négativement l'accès des enfants et des jeunes à l'éducation avec une augmentation du nombre d'écoles fermées. Cette insécurité persistante se manifeste, entre autres, par des attaques contre les civils et contre les infrastructures de l'État, y compris les écoles et les centres de santé. En novembre 2023, plus de 9130 écoles étaient ainsi fermées en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel central, soit parce qu'elles étaient la cible directe d'attaques de groupes armés non étatiques, soit indirectement du fait de différentes manifestations ou comme conséquence de l'insécurité.

Le colloque s'est appuyé sur la Résolution 2601(2021) du Conseil de sécurité, la Déclaration sur la sécurité dans les écoles (SSD- 2015) à laquelle ont adhéré la quasi-totalité des pays de la région et un total de 118 Etats dans le monde, le processus de l'Union africaine sur l'amélioration de l'éducation à travers l'Agenda 2063, et les recommandations du sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation (TES) de septembre 2022 et l'Objectif de Développement Durable #4. Le colloque a voulu bâtir sur l'existant, notamment sur les réponses politiques et programmatiques déjà formulées et en cours de mise en œuvre par les États de la région.

Les échanges ayant porté sur les principaux facteurs d'insécurité affectant l'accès à l'éducation et l'objectif d'une éducation de qualité, inclusive et équitable ont contribué à une meilleure compréhension du rôle de la gouvernance et des politiques publiques dans la protection et promotion de l'éducation. Ils ont permis de proposer des mesures ainsi que des stratégies concrètes que les gouvernements et les autres parties prenantes pourront intégrer afin de prévenir la résurgence de situations d'insécurité, assurer la continuité de l'accès sans entrave à l'éducation, même dans les situations de conflit, et d'atténuer les effets négatifs de l'insécurité sur les possibilités d'éducation des jeunes filles et garçons. Par conséquent, les participants ont formulé les recommandations suivantes.

Recommandations

1) Promouvoir la mise en œuvre intégrale de la Résolution 2601(2021) et de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles (SSD-2015) en tirant profit des bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, chef de l'UN-OWAS, afin de plaider, en étroite coopération avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux, auprès des Chefs d'État et de Gouvernement de la région et autres décideurs politiques clés, pour une priorisation de l'éducation, notamment en situation d'urgence, sur leurs agendas politiques.

2) Engager des actions urgentes pour mettre fin aux attaques contre l'éducation et fournir des efforts ciblés pour prévenir les conflits armés, en jouant sur les facteurs qui y contribuent, notamment la gouvernance inclusive, la bonne gestion des ressources du pays et leur distribution équitable entre les différentes régions et franges de la population.

3) Adopter une approche globale pour répondre aux situations d'insécurité, alliant les efforts sécuritaires aux engagements socio-économiques et politiques, y compris l'ouverture au dialogue avec les groupes armés non-étatiques, le cas échéant.

4) Les Gouvernements doivent assurer une étroite collaboration entre les parties prenantes et œuvrer pour le développement de synergies dans la gestion de et la réponse à l'insécurité d'accès à l'éducation, notamment entre les différents départements et institutions de l'État, les entités décentralisées et déconcentrées, les forces de défense et de sécurité, les communautés et les citoyens dans les zones affectées, ainsi que les partenaires techniques et financiers.

5) Les Gouvernements nationaux et leurs partenaires techniques et fi-

nanciers, y compris le secteur privé, doivent investir dans le développement de méthodes spécifiques de diffusion de programmes éducatifs audio, audiovisuels et numériques en ligne ou hors connexion.

6) Respecter l'impératif « l'éducation ne peut pas attendre ! ». À cet égard, assurer la continuité dans l'accès à l'éducation, entre autres, par l'enseignement à distance, la relocalisation dans des zones sécurisées des écoles fermées ou à risque de fermeture, la mise en place d'écoles mobiles aptes à suivre les populations déplacées, l'embauche d'enseignants du territoire, et la construction d'espaces temporaires d'apprentissage dans des 'zones dites d'accueil' afin de répondre à la pression des effectifs dans les structures scolaires des 'localités dites d'accueil'.

7) Impliquer systématiquement les jeunes dans les initiatives visant l'amélioration de leur propre situation, notamment à travers l'emploi et la création d'opportunités socio-économiques, contribuant ainsi à les rendre moins vulnérables.

8) Sensibiliser les enseignants, les élèves et les parents sur les facteurs d'insécurité d'accès à l'école, y compris les mines anti-personnel, faire connaître les mesures d'évacuation d'urgence et les attitudes à adopter en cas d'attaque, œuvrer à la mise en place et au renforcement des mécanismes communautaires d'alerte précoce.

9) Planifier à l'avance les mesures à prendre dans l'après-conflit pour « reconstruire en mieux », afin de pouvoir réhabiliter, rebâtir et réouvrir des écoles en assurant un accompagnement psychologique des acteurs de l'éducation victimes de traumatisme ainsi qu'une prise en charge des jeunes déscolarisés ou orphelins.

10) Développer des stratégies de mobilisation de ressources et ren-

forcer les investissements de l'État dans l'éducation, y compris en situation d'urgence. En particulier œuvrer pour une cohérence entre l'offre d'éducation administrée par le secteur privé et le secteur public. Les donateurs et les partenaires doivent demeurer à l'écoute des acteurs de l'éducation et les financements doivent être en adéquation avec la réalité du terrain.

11) Développer toute mesure favorisant la bonne gouvernance de l'éducation, dans une approche inclusive, et intégrant les questions liées au genre en vue de pallier les difficultés d'accès à l'éducation par les filles, cause de disparité et de retard dans l'atteinte d'un développement véritablement durable.

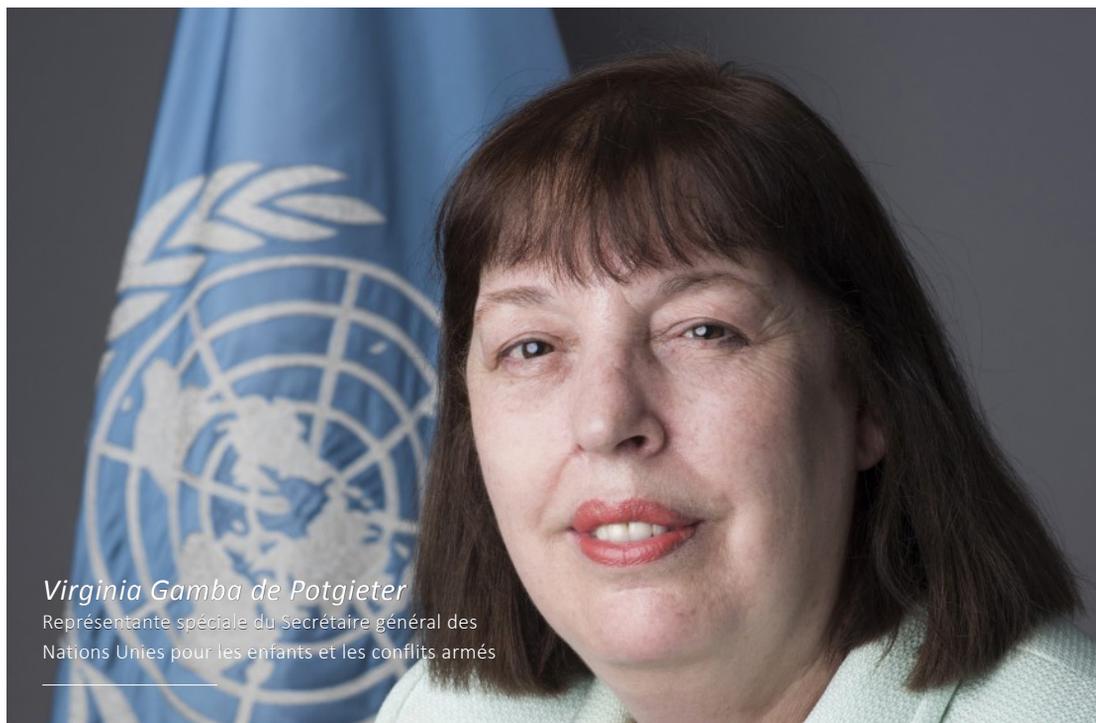
12) Appuyer toute mesure nécessaire à garantir la redevabilité des personnes coupables de violations et atteintes aux droits des enfants à l'éducation à travers une justice équitable et efficace.

13) Prioriser les droits des enfants tout en insistant non seulement sur le droit à une éducation de qualité, mais aussi sur le rôle des enfants en tant qu'acteurs de changement pour des écoles plus sûres et un monde plus sécurisé.

14) Promouvoir la création et l'utilisation de données fiables en tant que base de toute planification, y compris par le développement d'outils technologiques adéquats afin d'appuyer la compréhension des facteurs d'insécurité dans les écoles et dans l'accès à l'éducation. Les données doivent informer les réponses à fournir pour qu'elles soient appropriées et adaptées aux contextes et besoins locaux.

15) Poursuivre les échanges au sein d'une communauté de praticiens afin de continuer à nourrir le partage d'expériences, de bonnes pratiques et de leçons apprises, notamment entre régions et pays africains.

Virginia Gamba : « Je recommande de veiller à ce que la protection de l'enfance soit au cœur de tous les processus décisionnels »



Virginia Gamba de Potgieter
Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés

Virginia Gamba de Potgieter est la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés depuis avril 2017. En novembre dernier, elle a participé par vidéoconférence au colloque annuel de l'UNOWAS sur l'UNSC 2601(2021), consacré au lien entre sécurité, accès à l'éducation et gouvernance au Sahel central et en Afrique de l'Ouest. Elle a accepté de répondre à nos questions. Interview.

Vous occupez le poste de Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés depuis avril 2017. Quels sont les Oéléments clés que vous pourriez souligner concernant la situation des enfants dans les conflits armés aujourd'hui ?

Les conflits multidimensionnels, y compris entre régions, les crises chroniques et les nouveaux acteurs armés ont eu un impact négatif sur la vie

des enfants. L'extension des hostilités à de nouvelles zones a contribué à l'augmentation des violations graves. L'éclatement des groupes armés et la violence intercommunautaire ont affecté les enfants, contribuant, également, à l'augmentation des violations graves. La recrudescence des activités des groupes armés, y compris ceux désignés par les Nations Unies comme des groupes terroristes, a entraîné une grave détérioration de la situation dans le Sahel central. Le mépris fla-

grant et systématique du droit international humanitaire et des droits de l'homme continue d'affecter gravement la protection des enfants. L'utilisation d'armes explosives, y compris celles ayant une large zone d'impact, notamment dans les zones peuplées, est l'un des facteurs qui a eu l'impact le plus grave, car elle a fait plus de victimes parmi les enfants et a endommagé les écoles et les hôpitaux, privant les enfants d'éducation et de services de santé. Les violations les



La protection de l'enfance devrait être intégrée dans les architectures de sécurité régionales, ainsi que dans les stratégies régionales spécifiques, et des capacités appropriées devraient être mises en place et financées de manière adéquate.

plus fréquentes sont le meurtre et la mutilation d'enfants, suivis du recrutement, de l'utilisation et de l'enlèvement d'enfants. Des enfants ont été détenus en raison de leur association réelle ou présumée avec des groupes armés, y compris ceux désignés comme groupes terroristes par les Nations Unies, ou pour des raisons de sécurité nationale. Le refus d'accès à l'aide humanitaire est très élevé et les attaques contre les écoles et les hôpitaux se sont multipliées. Si les groupes armés non étatiques sont responsables de 50 % des violations graves, les forces gouvernementales sont les principaux auteurs des meurtres et mutilations d'enfants, des attaques contre les écoles et les hôpitaux et du refus d'accès à l'aide humanitaire.

En novembre dernier, vous avez participé à distance au colloque de l'UN-OWAS sur le lien entre sécurité, accès à l'éducation et gouvernance au Sahel central et en Afrique de l'Ouest". Quelle appréciation faites-vous de votre partenariat avec les organisations régionales ?

Les partenariats régionaux sont une priorité pour mon bureau, et je coopère étroitement avec l'Union Africaine, l'Union Européenne et la Ligue des États Arabes. Les activités comprennent des échanges sur l'élaboration des politiques, le partage d'informations, le plaidoyer commun, la promotion de bonnes pratiques et des initiatives spéciales, telles que le travail que nous avons fait avec l'Union Africaine lors de la récente session ministérielle et de la session ouverte de haut niveau du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine sur la promotion et la protection des droits et du bien-être des enfants dans les situations de conflit en Afrique, et avec la Ligue des États Arabes pour l'organisation d'une conférence régionale sur les enfants et les conflits armés cette année. Dans le cadre de ce travail, je suis guidée par les besoins et les priorités spécifiques des partenaires régionaux, sur la base des principes de consultation, de partage des charges, de complémentarité et d'avantage comparatif. Je m'engage avec la région de la CEEAC sur la prévention et j'apprécierais des échanges similaires avec la région de la CEDEAO.

Du côté des Nations Unies, pensez-vous que le système des Nations unies est efficace pour faire face à la complexité de la question ?

Les Nations Unies apportent une réponse sur plusieurs fronts pour protéger les enfants touchés par les conflits armés : le travail de mon bureau avec les États membres, les organisations régionales et les parties au conflit, et la réponse programmatique des agences, fonds et programmes des Nations Unies sur le terrain, en passant par le rôle des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations Unies dotées d'un mandat sur la protection de l'enfance, contribuent d'une manière construc-

tive et pratique -avec les parties au conflit - à améliorer la protection des enfants, y compris en signant des plans d'action concrets assortis de délais avec les parties qui sont énumérées dans le rapport du Secrétaire général. Comme toujours, il est nécessaire de coordonner davantage les efforts, par le biais des efforts visant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), afin de s'assurer que la réponse programmatique soutient l'engagement politique visant à mettre fin aux violations et à les prévenir.

Quelles sont vos principales recommandations à l'égard des différents acteurs, y compris le système des Nations Unies ?

Les organisations régionales peuvent prendre de nombreuses mesures pour renforcer leurs efforts en matière de protection de l'enfance. Je recommande de veiller à ce que la protection de l'enfance soit au cœur de tous les processus décisionnels et que les organes de décision reçoivent régulièrement des informations sur les tendances en matière d'enfants et de conflits armés et s'engagent avec des experts sur les mesures recommandées. La protection de l'enfance devrait être intégrée dans les architectures de sécurité régionales, ainsi que dans les stratégies régionales spécifiques, et des capacités appropriées devraient être mises en place et financées de manière adéquate. Les organisations régionales peuvent également faciliter la coopération et les échanges d'informations entre leurs États membres et encourager l'adoption de bonnes pratiques. En tant que premiers intervenants en cas de conflit, les organisations régionales peuvent faire une différence importante, notamment en veillant à ce que les processus d'alerte précoce, d'action précoce et de médiation soient sensibles et répondent aux droits et aux besoins des enfants.

La petite Juliette garde l'espoir de devenir enseignante



Une jeune fille dans une salle de classe au Burkina Faso - Photo : UNICEF Burkina Faso/2023/Cisse

Avec plus de 5 700 écoles fermées, plus de 800 000 enfants rencontrent des difficultés d'accès à l'éducation au Burkina Faso.

Il y a des situations qui vous rappellent qu'il n'est pas toujours facile de réaliser son rêve le plus cher, et que de nombreux paramètres entrent en jeu. Lorsque Juliette, 14 ans, nourrit l'espoir de devenir un jour enseignante, elle était loin de se douter que son pays allait sombrer dans un conflit armé qui l'obligerait à quitter son Dablo natal.

« Nous avons quitté Dablo pour venir à Kaya à cause du conflit. Un jour, nous étions en classe, et ils sont venus nous faire sortir, et nous nous sommes enfuis. Nous avons mis nos affaires sur une charrette, et nous sommes arrivés à Barsalogo où nous avons pris le bus pour nous rendre à Kaya », raconte Juliette.

Au Burkina Faso, une crise sécuritaire sans précédent sévit depuis plusieurs

années. Comme Juliette et sa mère Habibou Sawadogo, quelque 2 millions de personnes ont fui leur maison en raison de la violence et ont trouvé refuge dans les zones urbaines, pour se mettre en sécurité. La famille de Juliette s'installe à Kaya, la capitale de la région du Centre-Nord.

« À cause du conflit, nous avons fui et nous nous sommes installés ici. Sur la route, nous avons souffert de la faim et de la soif. Nous avons dormi dans la brousse. Quand nous sommes arrivés à Korko, nous avons voulu y rester mais il y avait toujours de l'insécurité, alors nous avons poursuivi notre fuite. Nous avons continué à souffrir jusqu'à ce que nous arrivions à Kaya », raconte Sawadogo.

À la fin de leur voyage, Juliette et sa mère s'installent chez des connais-

sances à Kaya, avec peu de ressources. Depuis leur arrivée, Habibou a du mal à joindre les deux bouts. « À Dablo, je vendais des produits alimentaires pour m'occuper de mes enfants. Mais depuis que nous sommes ici, il n'y a pas de travail. Tous les jours, je vais en ville à la recherche de petits boulots pour les repas quotidiens. Je suis très inquiet », explique Sawadogo.

Au Burkina Faso, environ 5,5 millions de personnes, dont 3,2 millions d'enfants, ont besoin d'une aide humanitaire. Une situation qui pèse aussi sur les familles hôte qui les accueillent, notamment celles qui vivaient dans une situation d'extrême vulnérabilité avant la crise.

En octobre 2023, 5 723 structures éducatives sont fermées au Burkina Faso contre 6 149 en fin mai 2023, touch-

ant 888 837 dont 427 748 filles et 26 559 enseignants, dont 8 338 femmes. Pour combler ce fossé, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), l'UNICEF et ses partenaires, ont mis en place des cours de rattrapage et un programme d'éducation par la radio. Plus de 900 écoles sont fermées dans la région du Centre-Nord, affectant plus de 160 000 enfants.

Dès son arrivée à Kaya, Juliette a vivifié son rêve de devenir enseignante. La maison où elle s'est installée avec sa mère est adjacente à une école publique. Elle est arrivée en juillet au début des

cours de rattrapage. « Juliette était inscrite en cours de rattrapage organisés pour les enfants qui avaient abandonné l'école pour cause de problèmes de sécurité. Durant l'année scolaire 2023-2024, elle intégrera gratuitement une école publique », explique Sébastien Yameogo, chargé d'éducation au bureau de l'UNICEF à Kaya.

Pour faciliter le retour à l'école de milliers d'enfants vulnérables vivant dans des zones reculées touchées par la crise sécuritaire, 108 300 kits scolaires composés de sacs, cahiers, stylos, ardoises et autres matériels scolaires ont été distribués dans les zones difficiles d'accès.

« Je suis contente d'avoir reçu ce kit scolaire car j'ai failli aller vendre dans la rue pour payer les fournitures et la scolarité. Je veux être enseignante, transmettre la connaissance aux enfants. J'aurai aussi un salaire pour subvenir aux besoins de mes parents. Je remercie l'UNICEF qui nous donne des conseils et des fournitures scolaires », dit Juliette.

En 2023, malgré les défis sécuritaires, l'UNICEF a aidé le MENAPLN à faciliter l'accès à l'éducation de 763 000 enfants, à travers l'éducation formelle, les stratégies de scolarisation accélérée, la formation professionnelle et l'éducation par programme radiophonique, et a distribué plus de 150 000 kits et fournitures scolaires. L'UNICEF

a également soutenu la formation des enseignants afin de s'assurer que 350 nouvelles écoles appliquent les normes « des écoles de qualité amies des enfants » et l'approche de la sécurité dans les écoles.

Grâce aux généreuses contributions de donateurs tels que l'Union européenne, Education Cannot Wait et le Japon, l'UNICEF contribue à rétablir le droit à l'éducation pour des milliers d'enfants au Burkina Faso.

Alors que la crise humanitaire se poursuit, les défis et les besoins persistent tandis que les ressources s'amenuisent. Au début de l'année 2023, l'UNICEF a lancé un appel de fonds de 226,7 millions de dollars en 2023 pour continuer à fournir aux enfants et aux populations vulnérables des biens et services vitaux. À ce jour, seulement 13 % des fonds nécessaires ont été alloués.

UNICEF Burkina Faso



Equipe de l'UNICEF distribuant des kits et fournitures scolaires au Burkina Faso - Photo : UNICEF Burkina Faso/2023/Cisse

Hadizatou Mint Ziddou : « Une nation sans éducation est une nation sans avenir ni développement »



Hadizatou Mint Ziddou

Enseignante
Tombouctou, Mali

Dans une région en proie aux conflits et à l'insécurité, le Sahel, il y'a une femme qui refuse d'épouser le fatalisme ambiant et veut croire en un avenir meilleur. Hadizatou Mint Ziddou, une femme malienne et enseignante est engagée pour la promotion de la femme et la scolarisation des filles. Elle est aussi une mère de famille qui porte depuis des années le combat pour l'éducation des enfants et l'ouverture des écoles au nord du Mali. Une nation sans éducation est une nation sans avenir et sans développement, scande-t-elle avec une voix pleine d'espoir.

C'est à Tombouctou, surnommée aussi « la Perle du désert » que Hadizatou Mint Ziddou a vu le jour en 1977 d'un père, arabe, et d'une mère sonrhâï qui lui enseigneront les valeurs de partage et de la tolérance. La ville de Tombouctou, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses mausolées dont la construction remonte à une période qui s'étend du XVIIème au XXVIIIème siècle, sera sa source d'inspiration et d'engagement pour la transmission du savoir et de l'éducation pour tous.

De Diré où elle est née à Taoudeni, au cœur du Sahara, où elle a passé sa tendre enfance, Hadizatou Mint Ziddou, se rappelle tout, et surtout des condi-

tions qui ont nourri son engagement et forgé sa conviction.

Mariée très tôt, et devenue Madame Kounta, elle a dû braver les multiples obstacles sociaux-culturels, avec le soutien de sa famille et de son mari, pour poursuivre ses études et rester active dans la vie culturelle de sa commune. Jeune fille dynamique, sportive et créative, elle a contribué à différentes biennales artistiques et culturelles dans sa localité. Une expérience enrichissante qui va l'aider à saisir les attentes des jeunes filles et garçons et les moyens qu'il faudra mettre en place pour répondre à ses attentes !

Quelques années plus tard, elle trouve sa vocation comme on trouve son chemin. Elle devient enseignante en 2001. Son premier poste à N'Daki, un village situé dans la commune de Gossi, une zone frontalière avec le Burkina Faso, constituera le début d'une vocation, mais aussi d'un engagement qu'Hadizatou porte encore aujourd'hui. « J'aime l'enseignement, car être enseignant c'est aussi se cultiver, se renforcer, partager et recevoir, le savoir-faire et le savoir être, c'est aussi un devoir et un droit, » clame-t-elle avec passion et conviction, avant de poursuivre avec une voix calme, mais ferme « une nation sans éducation est une nation sans avenir ni développement. »

Convaincue de l'importance de l'éducation et de la nécessité d'inclure les jeunes filles, Hadizatou veut aller de l'avant, et ne veut pas se résigner. « Je veux montrer le bon exemple à ma communauté qui ne donne pas assez d'importance pour la scolarisation des filles, » dit-elle.

Et Hadizatou, telle une femme politique, se donne les moyens de son programme. Elle est conseillère dans la commune d'Algatarat, dans la région de Taoudéni, présidente de l'association Baggriya, présidente nationale de G100, une Organisation Non gouvernementale regroupant des femmes influentes. Elle parcourt l'Afrique pour parler de son expérience et des défis auxquels sa communauté est confrontée. Son témoignage au colloque organisé par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) sur le lien entre la sécurité, l'accès à l'éducation et la gouvernance, portait les cris et la détresse de tous les enfants déplacés à cause des violences. « J'ai dû fuir l'insécurité dans mon pays le Mali pour me réfugier au Burkina Faso, avec des enfants élèves qui étaient sous ma protection, » relate-t-elle avec tristesse, les yeux

rivés dans le vide. À Tombouctou, les défis liés à l'éducation sont majeurs : l'insécurité, le nomadisme, le mariage précoce, les grossesses précoces, l'insuffisance du personnel enseignant, et l'insécurité alimentaire. Mais ces obstacles et défis ne l'ont pas découragée. Contrairement aux femmes de sa promotion, Hadizatou a accepté, bon gré, de rester et de s'engager auprès des enfants et sa communauté pour lesquels elle éprouve beaucoup d'admiration. Elle fait d'ailleurs partie des neuf femmes qui siègent au Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger (CSA). Elle y mène des activités de sensibilisation et de communication, sur la mise en œuvre des quatre grandes lignes du livret de l'accord de paix : la politique institutionnelle, justice, réconciliation et question humanitaire, défense et sécurité, développement socio-économique. « Il y a eu quelques avancées, mais après 8 ans, force est de constater que l'Accord d'Alger est toujours dans l'impasse, » se désole Hadizatou. Pour elle, « cette situation rend difficile le probable retour vers une normalisation et elle laisse les populations dans une situation con-

tinuelle de manque ou d'absence de développement économique. »

L'implication des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix, la sécurité, la cohésion sociale, lui tient beaucoup à cœur. Hadizatou pense qu'ils jouent un rôle important dans le développement de leur communauté et qu'il est « nécessaire de les accompagner dans leurs activités, notamment, en renforçant leurs capacités dans l'industrialisation des produits locaux à savoir la valorisation du sel gemme de Taoudéni, et en renforçant leur participation dans la vie politique. »

Hadiza exhorte sa communauté à multiplier les efforts pour le développement et la paix. « Sans paix il n'y a pas de développement durable. Enterrons la hache de guerre et éduquons nos enfants qui seront nos futurs électeurs, » déclare avec force la native de Tombouctou. La région de l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a plus que besoin des personnes comme Hadizatou qui sont déterminées à construire un avenir meilleur pour leurs enfants et leurs communautés.



Hadizatou avec ses élèves à bord d'une pirogue



Je veux montrer le bon exemple à ma communauté qui ne donne pas assez d'importance pour la scolarisation des filles

UNOWAS œuvre pour une participation accrue des femmes aux processus politiques et de consolidation de la paix



Participants lors de la Journée Portes Ouvertes sur la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et suivantes à Nouakchott, Mauritanie

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), dans ses efforts de faire avancer la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies relatives au Genre, aux Femmes, aux Jeunes, à la Paix et à la Sécurité, a initié en décembre dernier, la Journée Portes Ouvertes régionale sur les résolutions 1325 (2000) et suivantes et une conférence sur la Participation politique des femmes en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Face aux multiples défis sécuritaires et socio-politiques auxquels les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel font face, une action coordonnée des Etats est nécessaire. Cela implique la pleine participation des jeunes et des femmes. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) veille à la mise en œuvre des différentes Résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies relatives au Genre, aux Femmes, aux Jeunes, à la Paix et à la Sécurité, mais aussi à davantage encourager les gouvernements de la sous-région à faciliter l'intervention des femmes dans les

processus de prises de décisions politiques et leur implication à la construction de la paix et de la prospérité de leur pays.

Pour une mise en œuvre accélérée de la Résolution 1325

À travers ses diverses activités, UNOWAS promeut l'inclusion systématique des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, la médiation, la négociation et la reconstruction post-conflits ainsi que la prise en compte du genre dans tous les domaines socio-politiques. A cet effet, deux événements phares ont été

organisés en décembre 2023. Le premier, qui s'est tenu le 20 décembre à Nouakchott, est la 13ème édition de la Journée Portes Ouvertes sur la mise en œuvre, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, des résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies relatives au Genre, aux Femmes, aux Jeunes, à la Paix et à la Sécurité, avait pour objectif de booster l'appui financier des Etats et des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre effective des différents Plans d'action Nationaux de la Résolution 1325 dans la région. Le deuxième événement, la conférence sur la Participation politique des femmes, s'est déroulée à

Dakar le 22 décembre, pour réfléchir sur le renforcement de la participation des femmes aux processus électoraux dans la région.

Dans la sous-région, beaucoup d'initiatives ont été menées et ont conduit à des résultats encourageants. Malheureusement, malgré ces efforts soutenus pour la mise en œuvre de ces Résolutions, la participation des femmes aux processus de négociation et de consolidation de la paix ainsi qu'aux processus de reconstruction et de développement, reste trop faible. Pourtant, presque tous les pays de la sous-région ont développé des plans d'action nationaux de mise en œuvre de la résolution 1325 et suivantes. Mais, en raison des contraintes de ressources, bon nombre de ces plans n'ont pu être réalisés. Les diverses organisations œuvrant en faveur des femmes et des jeunes dans les différents pays de la région ont besoin de plus de soutien, tant institutionnel que technique et financier, afin qu'elles puissent mieux jouer leur rôle et produire plus d'impact pour la paix et le développement.

Besoin de plus de ressources financières

L'Allocation d'un budget national pour la mise en œuvre du plan d'action national sur les résolutions 1325 (2000) et suivantes, a été au cœur des discussions de la 13ème édition de la Journée Portes Ouvertes régionale sur les résolutions 1325 (2000) et suivantes. La capitale de la République islamique de Mauritanie, Nouakchott, a abrité cette rencontre organisée par le gouvernement mauritanien et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en collaboration avec le Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano, ONU Femmes, le système des Nations unies en Mauritanie, les équipes de pays des Nations Unies

dans la sous-région, le Groupe de travail femmes, jeunes, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

La journée Portes ouvertes, qui se tient annuellement, a suscité beaucoup d'espoir et d'intérêt parmi les plus de 200 participants principalement constitués de femmes et de jeunes leaders d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, des partenaires régionaux et bilatéraux, des membres du Parlement de la Mauritanie, des agences des Nations Unies, des membres du corps diplomatique, ainsi que des organisations de femmes des médias. Ils ont partagé leurs expériences et discuté des programmes à mettre en place pour une mise en œuvre accélérée et effective, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, de l'agenda Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité.

Ces jeunes et femmes leaders ont porté la voix des femmes et des jeunes et invité les états, les organisations régionales, le système des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers à œuvrer en synergie pour le financement des plans d'actions, ainsi que leurs activités en faveur de la paix et la sécurité.

Pour une participation accrue des femmes aux processus électoraux

Alors que plusieurs pays de la sous-région se préparent à tenir des élections cruciales en 2024, UNOWAS a, aussi, organisé une conférence sur l'implication des femmes dans les élections. Cette rencontre a permis à différents acteurs politiques, de la société civile, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, de discuter des défis qui freinent la participation des femmes à la vie politique et de partager des bonnes pratiques et stratégies mises en place pour promouvoir l'implication des femmes pendant les élections.

Tout en reconnaissant l'opportunité offerte par les dispositions démocratiques actuelles, pour une participation qualitative des femmes aux processus électoraux, les participants ont procédé à l'évaluation de la mise en œuvre et de l'impact des stratégies axées sur l'égalité des sexes sur les processus électoraux. A l'issue de cet exercice ils ont relevé les principaux défis d'ordre sécuritaire, socio-culturel et politique qui influencent directement la participation des femmes dans les sphères politiques dans la sous-région.

Ils ont également souligné que bien que de nombreux instruments favorisent la participation électorale des femmes, leur mise en œuvre a été insuffisante, et ont appelé à des cadres juridiques plus efficaces. Il faut dire que les enjeux en période électorale sont multiples. Les acteurs étatiques et non-étatiques doivent non seulement veiller à une représentation équitable des femmes sur les listes électorales et dans les instances de prise de décision, mais aussi s'assurer que les environnements politiques et sociaux sont propices à une participation active et significative des femmes.



La participation des femmes aux processus de négociation et de consolidation de la paix ainsi qu'aux processus de reconstruction et de développement reste trop faible.



UNOWAS/CNMC

vous souhaitent une bonne et heureuse année

2024

Ensemble pour la paix.